**Citer l’utilisation de l’IA**

=> Toute utilisation d’une IAG qui influence l’écriture de votre TPA devra être précisée en note de bas de page avec une référence aux annexes à consulter pour preuve de la réflexion menée conforme aux situations d’utilisation validées.

=> A l'oral, vous aurez à défendre votre utilisation de l'IA

Voici un guide étape par étape sur la façon de citer votre utilisation de l’IA dans dans le TPA **avec la mise en forme appropriée :**

* Commencez par le nom du développeur ou de l'organisation : OpenAI.
* Indiquer l'année d'utilisation et le jour de la conversation entre parenthèses : (2024, 6 octobre).
* Mettre en italique le titre du logiciel : *Copilot* ou *ChatGPT*
* Préciser le numéro de version, le cas échéant, entre parenthèses après le titre : (Version 4).
* Utilisez des crochets pour indiquer quel prompt a été utilisé et faites référence à l'annexe qui soumet la conversation après une virgule : [Conversation autour de la problématique, voir annexe n°6].

Voici le résultat :

OpenAI. (2024, 6 octobre). *ChatGPT* (Version 4).  [Prompt de problématique, voir annexe n°6]